



DEMANDE D'OBTENTION PAR LA VOIE DE L'EQUIVALENCE DU MONITORAT FEDERAL QUALIFICATION BOXE FRANCAISE POUR LES ENSEIGNANTS D'EPS

Version du 05/01/2024
(A adresser à FFSBFDA)

Public : Tous les enseignants d'EPS du second degré et de l'enseignement supérieur.
Prioritairement les enseignants déjà pratiquants et/ou intervenants de SAVATE boxe française.

Objectifs : Obtenir la qualification boxe française du monitorat fédéral de SAVATE de la FFSEB DA et les prérogatives qui y sont rattachées*. Obtenir le gant rouge de SBF.

Identité du demandeur :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Téléphone :
Courriel :
Téléphone cellulaire :
Date de naissance :
Situation professionnelle :

Parcours sportif en lien avec la SAVATE boxe française :

Nombre d'années de pratique :
Niveau de pratique en compétition :
Grade obtenu :
Titres sportifs obtenus :

*

Exercer en toute responsabilité dans tout club affilié à la FFSEB D
Délivrer les grades de SBF jusqu'au gant blanc.
Participer au jury pour la délivrance du gant jaune.
Présenter des élèves en compétitions.
Être accompagnateur pédagogique (tuteur) pour la qualification BF du monitorat de Savate.
Le monitorat permet l'équivalence de droit des UC1 et 3 du BPJEPS AS BF et de l'UC4 du DEJEPS et du DESJEPS.



Expériences professionnelles en lien avec la SAVATE boxe française :

Etablissement scolaire :
 Nature de l'action :
 Date et durée en heures effectuées :

Etablissement scolaire :
 Nature de l'action :
 Date et durée en heures effectuées :

Etablissement scolaire :
 Nature de l'action :
 Date et durée en heures effectuées :

Motivation de la demande et autres informations apportées par le demandeur :

.....



Traitement administratif		
Date, nom et prénom et signature du demandeur	Date, nom et prénom et signature du chef d'établissement. Cachet de l'établissement scolaire	Date, nom et prénom et signature du représentant de la FFSBF DA. Décision* (accepté ou refusé)

Décision du comité directeur de la FFSBF DA du 02 décembre 2023 :

Le comité directeur fédéral a validé un aménagement spécifique pour l'obtention du monitorat de SAVATE qualification boxe française pour les enseignants d'EPS, tel que décrit ci-après :

La Direction Technique Nationale et la Commission Emploi formation et partenaires sociaux souhaitent faciliter la continuité éducative par un aménagement plus important de l'obtention du monitorat fédéral de SAVATE et mieux adapté aux enseignants d'EPS.

A cet effet une équivalence « directe » est instituée, sur présentation d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience du candidat en matière d'enseignement de la SAVATE boxe française, de connaissance du milieu fédéral et de son niveau de pratique.

Cette évaluation est conduite par la DTN (niveau national).

En cas d'évaluation positive, le candidat obtient le monitorat fédéral de SAVATE qualification boxe française, sous condition de prise de licence fédérale (34€).

En cas d'évaluation négative, le candidat doit suivre une formation spécifique de 2 jours. A l'issue de la formation, le candidat obtient le monitorat fédéral de SAVATE qualification boxe française, sous condition de prise de licence fédérale (34€).